



## Vol de chèque auprès d'une personne âgée

Par **jacotte78**, le **15/07/2015** à **13:26**

Bonjour,

J'étais auxiliaire de vie auprès d'une personne âgée. Etant seule, j'ai fait des chèques en utilisant sa signature. Je lui ai avoué plus tard. Apparemment, il n'y a pas de plainte mais elle a signalé à la gendarmerie. Je ne peux pas la rembourser. Elle m'a proposé un arrangement : je lui fait le ménage tous les mois et je rembourse comme ça jusqu'à expiration de la somme détournée soit 4.000 euros. Elle m'a dit qu'il n'y a pas de plainte mais que le Parquet poursuit.

Que dois-je faire ? je ne veux pas aller en prison, on peut m'accuser de faux, d'abus de confiance ou d'abus de faiblesse.

Aidez-moi, merci.